

DÉLIBÉRATION du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 4 avril 2025

Délibération n° 2025 – 04/04/2025 – 2

*RIFSEEP : mise à jour de la cotation des postes BIATSS – Additif n°3
Année universitaire 2024-2025*

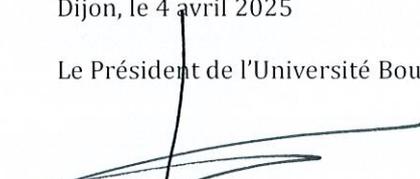
- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU la délibération n° 2024—15/10/2024-5 du conseil d'administration du 15 octobre 2024 approuvant la mise à jour de la cotation des postes BIATSS au 1^{er} septembre 2024
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 3 avril 2025

Effectif statutaire : 38 Membres en exercice : 38 Quorum : 19 Membres présents : 21 Membres représentés : 10 Total : 31	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 31 Pour : 31 Contre : 0
--	---

Le conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **approuve l'additif à la mise à jour de la cotation des postes BIATSS au 10 mars 2025.**

Dijon, le 4 avril 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

Document de travail - Projet soumis à l'avis du CSA du 3 avril 2025

Pôle RH-BIATSS

[Comité Social d'Administration 3 avril 2025](#)

[Conseil d'Administration 4 avril 2025](#)

[Cotation postes année 2024-2025 - Additif n°3](#)

Ce poste fait l'objet d'une première cotation suite à la nomination le 10 mars 2025 du lauréat du concours externe TECH BAP E session 2024 classé n° 2 sur liste complémentaire

	Corps/Grade	Poste	Affectation	Fonctions	Proposition de cotation	Date
1	TECH CN	B000001112	Direction du Numérique UFR Sciences de Santé	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	G3 Programmeur	10/03/2025